Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2024

N° 2024 / 086



REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la SEINE-MARITIME EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 10 septembre 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal 19 Nombre de Membres présents à la séance 13 Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération 18

Date de la convocation : 06 septembre 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 06 septembre 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le dix septembre à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du six septembre deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Monsieur RAIMBAULT Daniel, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame BOULIER Claude a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.
Monsieur DELAMARE Dominique a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.
Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à M. POTHÉRAT Frédéric.
Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Madame LECOQ Annie.
Madame NÉE Amélie

Monsieur PELFRÈNE Daniel a donné pouvoir à Madame OSMONT Marie-Claire.

Secrétaire de séance :

Monsieur RAIMBAULT Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 086 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET COMMUNAL 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les budgets primitifs sont toujours prévisionnels et que des décisions modificatives peuvent être nécessaires au cours de l'année pour ajuster le budget, en intégrant des crédits non prévus au budget initial.

Monsieur le Maire propose les ajustements suivants :

Pour la section d'investissement :

	SECTION D'INVESTISS	EMENT	
Article	Désignation	DÉPENSES	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits
Chapitre	e 041 / Opérations patrimoniales (ordre)		
21538	Autres réseaux		+ 7 413,71 €
Total			+ 7 413,71 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2024



N° 2024 / 086

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Distance diam	RECETTES			
Article	Désignation	Baisse des crédits	Hausse des crédits		
Chapitre	041 / Opérations patrimoniales (ordre)				
13258	Subv. invest. non amortissables autres groupements	1	+ 3 706,86 €		
238	Avances versées sur commandes d'immo. Corpo.		+ 3 706,85 €		
Total	·		+ 7 413,71 €		

Différence INVESTISSEMENT	+ 7 413,71 €
---------------------------	--------------

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE la décision modificative n° 2 au budget communal 2024, telle qu'elle a été présentée.

Le secrétaire de séance, Daniel RAIMBAULT

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Jean-Paul COUILLER

